

Conseil Municipal du Vendredi 20 octobre 2023

Délibération N° 2023/052

Date de la convocation : 13 octobre 2023

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 14

Représentés : 10

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Alexis LEON, Dior DEMEULENAERE-SENE, Hélène CHARVET, François NICOLAS

Absents excusés : Laurent MARCHESI procuration à Eric MAUR, Sophie PAIN procuration à Sylvie LAROCHE, Pierre PELTIER procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Hakim GIBERT procuration à Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Claude HAMEL, Caroline GARRIGUES procuration à Hélène CHARVET, Gwenaël MAGNANT procuration à Michel BOUTEILLER, Kenan KOC procuration à Pierre-Alain HIRSCH, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Eric MAUR

OBJET : NOMS DES SALLES DU CENTRE SPORTIF DU CHEVAL ROUGE

Comme suite aux réponses au sondage réalisé pour la dénomination des salles du centre sportif du cheval rouge et à la présentation lors du conseil municipal du 07 mars 2023,

Etant donné la nécessité de délibérer sur ce choix,

Madame la Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les propositions de noms des salles du Centre sportif du Cheval Rouge comme suit :

Grande salle annexe : Claude MONET

Petite salle annexe : Maurice BEJART

Salle des Sports : Amélie MAURESMO

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- 1 - de valider le nom des salles citées ci-dessus,
- 2 - d'autoriser Madame la Maire à mandater une entreprise de signalétique afin d'identifier visuellement ces locaux

Le secrétaire de séance,
Conseiller Municipal,

Eric MAUR



Pour copie conforme,

Pour La Maire,
l'adjointe déléguée,
1^{ère} adjointe,

Claude HAMEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Hamel', written over a horizontal line.

Transmis en Préfecture : 21 octobre 2023
Affichage : 21 octobre 2023